

Fait à ....., le ..../..../.....

Madame, Monsieur le Maire,

Le stationnement est un élément décisif de la politique de mobilité et de développement durables des collectivités. Il constitue un enjeu économique et social pour la commune et pour ses administrés, dans la mesure où la voiture reste le principal mode de déplacement en France, mais aussi en Europe.

En 2013, les élus parlementaires ont voté un amendement visant à dépenaliser le stationnement. Concrètement, il s'agissait de donner désormais la possibilité aux dirigeants des collectivités et communes de gérer eux-mêmes les modalités de tarification, de verbalisation et de recouvrement des « redevances post-stationnement » pour le stationnement payant sur voirie.

Dès l'entrée en vigueur de cette nouvelle réglementation, le produit des forfaits collectés au titre du non-paiement de la redevance de stationnement sera directement et intégralement reversé aux collectivités locales.

À juste titre, de nombreux usagers de la route craignent donc que leurs élus locaux ne profitent de cet amendement pour augmenter non seulement le montant des amendes dues en cas de non-paiement (ou de paiement insuffisant) de la redevance de stationnement, mais aussi du prix du stationnement lui-même, dans le but de rentabiliser davantage les opérations de contrôle du stationnement et de s'assurer des revenus financiers de nature à compenser la baisse des subventions allouées par l'État.

Je vous demande donc de rassurer vos administrés et concitoyens à ce sujet, en vous engageant à ne pas augmenter les tarifs de stationnement et le montant des amendes dues (actuellement le même pour tous : 17 euros forfaitaires).

Je vous invite également à vous porter signataire du manifeste publié par l'association « 40 millions d'automobilistes » : *Manifeste des maires contre l'augmentation de la redevance de stationnement*.

Augmenter le montant de la redevance, c'est imposer une nouvelle taxe aux automobilistes et amputer un peu plus encore leur liberté de se déplacer et leur pouvoir d'achat. Réduire l'accès à l'offre de stationnement en ville, c'est chasser les Français des cœurs de ville et les inciter à préférer à leurs commerces de proximité les grandes surfaces en périphérie. C'est donc ralentir l'économie des centres urbains et risquer de voir dépérir des villages entiers.

Je vous remercie de votre engagement pour préserver la mobilité de tous.

Recevez, Madame, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations.

*PJ: Manifeste des maires contre l'augmentation de la redevance de stationnement.*

# MANIFESTE DES MAIRES DE FRANCE



## « Je n'augmenterai pas la redevance de stationnement »

Suite à l'adoption par le Sénat et l'Assemblée nationale de l'amendement prononçant la dépenalisation du stationnement et autorisant les maires à fixer eux-mêmes le montant des amendes de stationnement, « 40 millions d'automobilistes » appelle tous les maires de France à se mobiliser pour éviter la dérive du système, qui consisterait à augmenter le montant des amendes de stationnement.

Par ce manifeste, l'association demande donc aux maires de s'engager à ne pas profiter de cette mesure pour pratiquer une politique de sanction encore plus hostile aux automobilistes, et à maintenir – si ce n'est réduire – le montant de l'amende, aujourd'hui fixée à 17 € sur l'ensemble du territoire français.

Par cet engagement, les maires assurent à leurs administrés que, malgré la promulgation de ce texte, non seulement ils n'appliqueront pas de sanction pécuniaire outrageuse, mais en plus qu'ils maintiendront ou abaisseront le montant de la redevance post-stationnement pratiqué dans leur commune.

**« Je suis maire d'une commune qui respecte les droits des citoyens et je suis conscient de l'enjeu que représente le stationnement dans ma ville. J'estime qu'il est de mon devoir de préserver la mobilité de mes administrés et je refuse toute dérive possible du système. »**

**Par ce manifeste, je m'engage, dès l'application de ce texte, à pratiquer un montant de la redevance post-stationnement inférieur ou égal à 17 €.** »

Signature / date / cachet

Prénom NOM / Ville

Votre engagement sera relayé sur le site de l'opération **www.monmairesengage.com**. Si vous souhaitez ajouter un commentaire qui apparaîtra sur le site, merci de l'indiquer ici: .....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....